



COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 31 juillet 2015

Signature à Amiens du contrat de plan Etat-Région en présence du Premier Ministre

Mme Nicole KLEIN, Préfète de région Picardie et M. Claude GEWERC, Président du Conseil régional, ont signé le jeudi 30 juillet 2015 à Amiens le Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 (CPER) de la région Picardie en présence du Premier ministre.

Un investissement massif de l'Etat en faveur de la Picardie

A l'échelle nationale, l'Etat contractualisera au total 12,5 milliards d'euros durant la période 2015-2020.

Le CPER de Picardie représente, pour sa part, un investissement de 1,367 Md€ dans la région Picardie, dont 510,45 M€ pour l'Etat et ses agences.

La nouvelle génération de CPER 2015-2020 (anciennement « contrats de projets ») se veut un outil majeur de la politique publique d'égalité des territoires. En étant un véritable catalyseur d'investissements, le CPER permettra à l'Etat et à la Région de s'engager sur un financement pluriannuel de projets structurants au service des territoires de la Picardie. Ces projets s'intégreront dans 5 volets principaux identifiés : enseignement supérieur, recherche et innovation - mobilité multimodale - transition écologique et énergétique – numérique – innovation, filières d'avenir et usine du futur. Deux priorités transversales ont été identifiées : l'emploi et les territoires.

Trois enjeux majeurs pour la Picardie

Trois thématiques principales d'investissements ont émergé des concertations entre l'Etat et la Région en Picardie et ont été prises en compte afin que le CPER réponde au mieux aux besoins de la région en s'adaptant à ses spécificités : le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la préservation et la valorisation du patrimoine régional picard, naturel et culturel, et l'amélioration des infrastructures de transport à l'intérieur et aux frontières de la région.

Parmi les projets structurants qui seront soutenus, il faut citer des opérations immobilières universitaires avec, entre autres, le campus santé et la Citadelle de l'UPJV, le nœud ferroviaire de Creil dans la perspective de Roissy-Picardie, l'aménagement de l'Oise aval pour compléter l'opération Canal Seine-Nord Europe, l'électrification de la ligne Amiens - Rang-du-Fliers, la poursuite des travaux de la RN 2 ou encore le soutien aux projets économiques innovants dans les territoires.

CONTACTS PRESSE

Région Picardie : Catherine Bové : 03 22 97 17 70 - 06 43 35 65 40 - cbove@cr-picardie.fr
Préfecture de région : 03 22 97 80 36 - 06 12 32 76 34 - pref-communication@somme.gouv.fr